



Auvergne-Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 8e Arrondissement
88 route de Vienne, rue Auguste-Chollat

Immeuble HBM route de Vienne

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69008086
Date de l'enquête initiale : 2026
Date(s) de rédaction : 2026
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon
Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : immeuble
Appellation : HBM route de Vienne
Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2022, CD01, 16

Historique

A la suite d'une pétition du Comité d'intérêt local du Grand Trou demandant la création de logements ouvriers dans ce quartier, la Ville de Lyon décide en 1923 d'acquérir un terrain situé à l'angle du chemin de la Princesse (actuellement rue Auguste-Chollat) et de la route nationale 7 (route de Vienne) pour y élever des Habitations à Bon Marché. Les premiers plans, dus à l'architecte Joseph Bernard, domicilié 15 route de Vienne, datent d'octobre 1927. Les plans définitifs sont réalisés pour le compte de l'Office municipal des Habitations à Bon Marché de Lyon en juillet 1930 ; ils prennent en compte les demandes de l'inspecteur des travaux (suppression d'une des trois cages d'escalier envisagées, loge de concierge dans le corps de l'immeuble et non plus dans la cour, traitement du pan coupé). La réception provisoire des travaux a lieu le 25 juillet 1932. Rue Auguste-Chollat, côté voie ferrée, est visible entre les 3e et 4e étages carrés un panneau en ciment moulé aux armes de la cité et portant l'inscription "Ville de Lyon 1931".

La "frise saillante du 4e étage en ciment moulé à décoration moderne" pourrait être l'œuvre des sculpteurs-staffeurs Pierre Vitet et Antoine Charbonnel, à qui l'on peut également attribuer la frise de la maison sise 210 Grande Rue à Oullins (IA69008027).

Dénommé actuellement *Résidence Le Royal* par Grand Lyon Habitat.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1930 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Joseph Bernard (architecte, attribution par source), Pierre Garnier (entrepreneur, attribution par source), Maison Bonioli puis Labranche, puis Luppi-Vitet, puis P. Vitet successeur, puis Vitet-Charbonnel, puis Charbonnel (sculpteur, attribution par analyse stylistique, ?)

Description

L'édifice est élevé à l'angle de la route de Vienne et de la rue Auguste-Chollat, antérieurement chemin de la Princesse. Selon Christian Legrand, cet immeuble compte 36 logements de deux, trois et quatre pièces.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Plan : plan régulier en L

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 5 étages carrés

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier demi-hors-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour

Typologies et état de conservation

Typologies : immeuble à deux corps de bâtiment en L

État de conservation : bon état

Décor

Techniques : décor stuqué

Représentations : balustre, fleur, feuille ; lion, étoile à six branches

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Lyon. 922WP/100. Améliorations dans le 7e arrondissement. Acquisition par la Ville d'un terrain situé à l'angle du chemin de la Princesse et de la route de Vienne. Cession Htiers Bellemin. Approbation préfectorale du 25 juin 1923.**
AC Lyon. 922WP/100. Améliorations dans le 7e arrondissement. Acquisition par la Ville d'un terrain situé à l'angle du chemin de la Princesse et de la route de Vienne. Cession Htiers Bellemin. Approbation préfectorale du 25 juin 1923.
AC Lyon : 922WP/100
- **AC Lyon. 430WP/6. H.B.M. route de Vienne angle chemin de la Princesse. Projets d'HBM par l'architecte Joseph Bernard, 1927-1932.**
AC Lyon. 430WP/6. H.B.M. route de Vienne angle chemin de la Princesse. Projets d'HBM par l'architecte Joseph Bernard, 1927-1932.
AC Lyon : 430WP/6
- **AC Lyon. 985WP/072. Ville de Lyon. Habitations à Bon Marché. Construction d'une maison route de Vienne angle chemin de la Princesse. Devis estimatif, Bernard architecte, 1928.**
AC Lyon. 985WP/072. Ville de Lyon. Habitations à Bon Marché. Construction d'une maison route de Vienne angle chemin de la Princesse. Devis estimatif, Bernard architecte, 1928.
AC Lyon : 985WP/072

Bibliographie

- **LEGRAND, Christian. Le logement populaire et social en Lyonnais. 2002.**
LEGRAND, Christian. *Le logement populaire et social en Lyonnais. 1848-2000*. Lyon : Editions aux Arts, 2002. 486 p. : ill. ; 27 cm.
p. 145
AC Lyon : 1C651865

Annexe 1

Devis estimatif et devis descriptif, extraits. AC Lyon. 430WP/6.

Construction d'une maison collective route de Vienne angle chemin de la Princesse. Direction de M. Bernard architecte. sd. AC Lyon. 430WP/6.

Devis estimatif

Lot n° 4. Ciments.

Extraits p. 8, 9, 10 :

Enduit au mortier de chaux légère les façades au-dessus du cordon jusque sous la frise couronnant le 4e étage.

Plus value pour partie au-dessus du cordon du 1er en chaux lourde. Joint au fer simulant bandeau.

Frise saillante au 4e étage de hauteur 1.00 en ciment moulé à décoration moderne avec toutes préparations nécessaires pour la pose sans plus value pour cintres, angles et amortissements.

Cordon au ciment au-dessus de cette frise en ciment poussé au calibre.

Un détail comme M pour frise ciment.

Enduit au mortier de chaux éparvé la partie au-dessus de ce cordon jusque sous la frise supérieure.

Joint simulant frise.

Frise supérieure sous corniche en ciment moulé imitant cannelure avec toutes préparations nécessaires pour la pose.

Ragréage de la corniche en ciment armé.

Peinture en silicate à 2 couches de la dite.

Un motif allégorique en ciment moulé conforme au dessin de 2.50 x 2.50 environ aux armes de la Ville, inscription et date, teinte suivant indications de l'Architecte, pose avec toutes préparations nécessaires.

Peinture au silicate à 2 couches de tous les ciments de façade sur rue, ainsi que similis bandeaux et frise supérieure.

Peinture au silicate suivant teintes données par l'architecte pour soubassement et frise couronnant le 4e étage.

Ragréage au-dessous des balcons.

Devis descriptif

Extraits p. 12-14 :

Façades

La décoration des façades sur rue sera, conformément aux dessins, composée comme suit :

a- Un soubassement en ciment saillant de 0,03 formant rustique à gros grain, avec arête moulurée au-dessus ;

b- Au-dessus et dans la hauteur du rez-de-chaussée jusqu'au cordon en ciment à niveau du plancher du 1er étage, l'enduit sera au mortier de chaux lourde éparvé, avec les deux bandeaux non saillants indiqués aux dessins formés par deux joints au fer.

c- Ce cordon au niveau du plancher du 1er étage sera en ciment et composé d'un larmier avec goutte pendante et moulure, et d'une frise ; développement total 0,90 environ ;

d- La hauteur des 1er, 2e, 3e et 4e étages jusque sous la frise couronnant ce dernier recevra un enduit en chaux hydraulique légère éparvé, sauf dans la partie inférieure entre le cordon en ciment indiqué ci-dessus (c) et le simili-bandeau à niveau des coudières du 1er étage qui sera en chaux lourde ;

e- La frise saillante du 4e étage (haut. 1,00) sera en ciment moulé à décoration moderne et ne se retournera pas sur les balcons.

f- Le cordon en ciment au-dessus de cette frise sera de même composition que celui couronnant le rez-de-chaussée mais de 0,80 de développement environ ;

g- Depuis ce cordon jusque sous la frise supérieure de la façade, l'enduit sera en chaux lourde éparvé avec un simili-bandeau à niveau des coudières du 5e étage semblable à ceux du rez-de-chaussée et 1er étage ;

h- La frise supérieure sous corniche sera en ciment moulé comme celle du 4e étage, mais imitant cannelure (hr 0,80), elle se retournera sur les balcons.

i- Conformément aux dessins, la corniche sera en ciment armé, saillie 0,70 : le profil inférieur est donné par les dessins ; cette corniche devra être coffrée très soigneusement de façon à ne recevoir qu'un simple ragréage et une peinture au silicate 2 couches.

(...)

Pour les façades sur rues, tous les ciments, simili-bandeaux et frises supérieures seront peints au silicate deux couches, sauf le soubassement et la frise couronnant le 4e étage qui seront teintés suivant indications de l'architecte.

Illustrations



Vue générale
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20266900624NUCAQ



Elévation route de Vienne : la porte
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20266900632NUCA



Elévation : "soubassement en ciment saillant formant rustique à gros grain, avec arête moulurée au-dessus"
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20266900633NUCA



Pan coupé : détail de l'ornementation
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20266900627NUCAQ



Elévation rue Auguste-Chollat : ornementation des 4e et 5e étages carrés
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20266900629NUCAQ



Elévation route de Vienne : vue partielle
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20266900631NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'étude de la ville de Lyon (IA69000216) Auvergne-Rhône-Alpes, Rhône, Lyon

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Véronique Belle

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale

IVR84_20266900624NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation route de Vienne : la porte

IVR84_20266900632NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévations : "soubassement en ciment saillant formant rustique à gros grain, avec arête moulurée au-dessus"

IVR84_20266900633NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Pan coupé : détail de l'ornementation

IVR84_20266900627NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation rue Auguste-Chollat : ornementation des 4e et 5e étages carrés

IVR84_20266900629NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation route de Vienne : vue partielle

IVR84_20266900631NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation